

CGT - SUD - CNT - SNU

Villeurbanne, le 2 mai 2012

PETITION CONTRE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La direction relance la mise en œuvre des entretiens professionnels pour l'année 2012.

Comme nos organisations syndicales l'ont déjà développé dans les différentes instances (CTM, CAP, CHSM), l'entretien professionnel constitue un moyen de mise en concurrence des agents qui a pour conséquence de casser les collectifs de travail et la solidarité entre les agents.

C'est un outil pour acculer les agents à l'individualisation au nom de la reconnaissance du « mérite » et de la « performance ».
D'autres dispositifs tendent à cette même logique d'individualisation, notamment la Prime Fonction Résultat (PFR), instaurée cette année pour la catégorie A, et qui doit être élargie ensuite aux autres catégories.

Cette règle du diviser pour mieux régner s'inscrit dans une politique globale de destruction des services publics.

D'un côté, on agite la carotte de la récompense de la « performance individuelle », de l'autre, on continue à réduire les effectifs (poursuite des non remplacements des départs à la retraite, à hauteur de 55% en global, de 100% pour la catégorie C).

La RGPP persiste encore dans la voie de l'externalisation des missions (emploi et fonctions support)
En outre, ce système a démontré, tant dans les entreprises que dans notre Ministère, qu'il engendre de la souffrance au travail pouvant conduire à des situations extrêmes.

Même si face aux mobilisations des agents (grèves, boycott des instances) le Ministère s'est engagé pour cette année 2012 à ne pas fixer d'objectifs chiffrés, néanmoins, des objectifs qui se veulent « qualitatifs » sont déterminés pour satisfaire aux exigences des BOP.

Dès lors, il nous paraît nécessaire de s'inscrire dans cet appel national et intersyndical (CGT, SUD, SNU, FO) à **la non participation aux entretiens professionnels.**

Le syndicat CNT appelle également à cette action de non participation aux entretiens professionnels

L'administration utilise cette action portée collectivement pour sanctionner les agents en ne les inscrivant pas sur les tableaux d'avancement, en retirant des parts de primes...

Nous dénonçons ces pratiques injustes.

Maintenant, continuons à nous mobiliser, ne participons pas à l'entretien professionnel et signons la pétition qui sera remise collectivement à la direction.

Nous nous engageons à exercer l'ensemble de nos missions, en fonction des moyens attribués, dans le respect du service public.

Avant de signer la pétition, veuillez écrire la ou les phrases suivantes :

Je soussigné (e).....ne participe pas à l'entretien professionnel en tant qu'évalué

NOM

Prénom

Signature